

Un modèle pour l'étude des nominations émergentes.

Notion de repérage pour saisir les modalités d'ajustement sémantique et discursif

Agata Jackiewicz¹, Manon Pengam²

¹Laboratoire Praxiling UMR 5267 CNRS Université Paul-Valéry Montpellier 3, 34000 Montpellier, France

²Laboratoire Praxiling UMR 5267 CNRS Université Paul-Valéry Montpellier 3, 34000 Montpellier, France

Résumé. L'article présente une esquisse d'un modèle linguistique destiné à guider l'interprétation des nominations émergentes, avant de détailler un procédé particulier, l'ajustement, saisi à travers différents modes de repérage sémantico-logique. Partant de l'idée selon laquelle plus une catégorie est instable ou incertaine, plus elle a besoin d'être située par rapport à des catégories stables ou mieux établies, nous proposons de mobiliser un réseau de relateurs permettant de déterminer les rapports qu'une catégorie donnée est amenée à entretenir avec des catégories « repères » (englobantes, sœurs...). Le parcours interprétatif proposé est illustré par les emplois de deux expressions sémantiquement et référentiellement instables *musulman modéré* et *radicalisation*.

Abstract. A model for the study of emerging naming. The concept of indicators to identify the modalities of semantic and discursive adjustment. The article starts presenting an outline of a linguistic model that aims to guide the interpretation of emerging naming, and then details the specific process of adjustment recognized through different modes of semantic-logical identification. Starting from the idea that the more unstable or uncertain a category is, the more it needs to be situated in relation to stable or more established categories, we propose a network of relators so as to determine the links that a given category is meant to establish with "landmark categories" (encompassing, sister...). We suggest an interpretative itinerary illustrated by the uses of two semantically and referentially unstable expressions, i.e. "moderate Muslim" and "radicalization".

¹ agata.jackiewicz@univ-montp3.fr

² manon.pengam@univ-montp3.fr

1. Introduction

Sur le plan de leur fonctionnement sémantique et discursif, *musulman modéré* et *radicalisation* mais aussi *appropriation culturelle* ou *réfugié climatique* sont des nominations. Conceptualisée essentiellement par l'analyse de discours, la notion de nomination renvoie à une opération linguistique et cognitive, indissociable des processus d'appréhension et de catégorisation des réalités. Les locuteurs, par l'activité dynamique de nomination, tentent de « *cerner et construire en discours de nouveaux objets qui apparaissent dans [leur] expérience collective* » (Frath 2015 : 36). Les nominations sont ainsi négociées par les individus qui cherchent à ajuster leurs discours au monde, et à construire discursivement des référents (souvent des entités structurantes des espaces publics : entités humaines, lieux, événements...) qu'ils souhaitent faire exister ou rendre visibles. Ajoutons également que des enjeux sociaux et politiques importants entourent ces formes de catégorisations, en ce qu'elles attestent de visions des choses, de prises de positions, d'engagements idéologiques et d'enjeux identitaires particuliers (Siblot 1997). Sont particulièrement concernés des termes et expressions socio-politiques qui possèdent des orientations argumentatives (*anti-ivg/pro-vie* ; *drame/affaire/scandale du sang contaminé*).

Une nomination émergente est repérable dans les discours par une série d'indices contextuels, souvent cumulés, tels que guillemets, commentaires métadiscursifs, reformulations, enclosures ou définitions. Plusieurs travaux dont Calabrese (2015, 2017) se sont attachés à répertorier leurs modes particuliers d'actualisation discursive, ou encore à retracer leur émergence et leur circulation (Barrangou 2018). Pour autant, il n'existe pas de méthodologie intégrée qui permette de rendre compte tant de la négociation des signes que de la discussion des référents. Autrement dit de travailler de manière coordonnée sur les composantes énonciative et référentielle des discours.

Le travail présenté dans cet article s'intègre dans un projet plus vaste, qui vise à construire une méthodologie générale de repérage et d'analyse des expressions dénominatives émergentes (non encore stabilisées ou redevenues instables). Celle-ci est destinée à guider l'interprétation des descriptions référentielles, suivant le type sémantico-cognitif de l'entité (entité humaine, processus social, événement...), mais également en tenant fidèlement compte des composantes intersubjective et interdiscursive des négociations qui touchent aux choix des termes et à leurs usages. La démarche repose sur l'observation systématique du contexte de ces expressions afin d'y identifier les traces des différentes formes d'élaboration (intra-locutive, inter-locutive et interdiscursive), lesquelles fondent et accompagnent l'acte de nomination.

Deux projets de recherche coordonnés sont concernés : (i) le projet TALAD (ANR-17-CE38-0012 : « Analyse et traitement automatique de discours ») centré sur la problématique des nominations et, (ii) une thèse de doctorat, financée par la Région Occitanie et l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, sur la notion de radicalisation.

L'article s'appuie sur des observables issus de deux corpus constitués dans le cadre de la thèse. Le premier est formé principalement d'un ensemble de 259 articles de presse française, datant de 2015, extraits de la base Europresse à partir des lemmes [musulman modéré] et [islam modéré]. D'autres attestations ciblées collectées dans les archives du journal *Le Monde* et sur Internet ont enrichi ce corpus d'observables. Le deuxième comprend 652 déclarations publiques de représentants de l'Etat (Président de la République et ministres) - conférences de presse, interviews, déclarations officielles, interventions à l'Assemblée Nationale, au Sénat, au conseil des ministres - sélectionnées sur le site

institutionnel vie-publique.fr, sur la période 2013-2018¹ au moyen du mot-pivot [radicalisation].

Après avoir rappelé les principaux repères bibliographiques qui ont nourri notre réflexion, nous présentons les grandes lignes d'un modèle linguistique destiné à guider les analyses des nominations émergentes, avant de mettre le focus sur les procédés d'ajustement référentiel que nous proposons de saisir à l'aide des relateurs de repérage sémantico-logique issus de Desclés (1987, 1996). L'idée force que nous nous proposons d'explorer est que l'appréhension et la désignation des entités et des phénomènes s'opèrent par ajustement (assimilation, différenciation...) par rapport à ce qui est mieux connu ou « déjà-là ».

2. Vers une méthodologie intégrée

2.1. Quelques repères bibliographiques

A la fois miroirs et outils de configuration de notre expérience, les nominations intéressent directement ou indirectement plusieurs disciplines et ont donné lieu à un vaste ensemble de travaux.

Dès le début des années 1980, Pierre Bourdieu signalait l'importance des « *opérations sociales de nomination* » et pointait la nécessité d'« *examiner la part qui revient aux mots dans la construction des choses sociales* » (2001 : 155). La question des usages sociaux des nominations se trouve au cœur de plusieurs travaux en anthropologie, anthropologie linguistique, sociologie et sociolinguistique (Livet et Nef 2008 ; Arabyan 2014...). Certains approfondissent les rapports entre nomination et organisation sociale, en examinant les différents procédés de nomination de l'humain, notamment au moyen du nom propre (Chave-Dartoen et al. 2012).

La sociolinguistique intègre dans son programme l'analyse de l'activité de catégorisation, notamment épilinguistique, au cours de sa production en discours : « *Ce processus de formulation et reformulation, de reprise et de resignification des catégories, est un des objets du sociolinguiste censé mettre au jour le fonctionnement des catégories dans leur contexte de production, puis d'en saisir les effets sur les sujets parlants* » (Canut et al. 2018).

Les recherches menées dans le champ des sciences cognitives sur les processus de perception et de catégorisation observent comment les langues construisent des catégories, en privilégiant l'exploration de certains domaines sensibles (couleurs, parfums, bruits et sons...) (Dubois 2007 ; Kleiber et Vuillaume 2011).

La problématique des nominations fait également se rencontrer lexique et discours.

Certains travaux explorent ainsi les rapports entre la néologie et la nomination, suivant leurs intersections et différences symétriques. Comme le montre Sablayrolles (2007), « *tout néologisme n'est pas une nomination et toute nomination n'est pas néologique* ». Nombre de néologismes dans la langue générale ont d'autres raisons d'être que la nomination de nouveautés. La recherche de connivence ou d'expressivité fait surgir des néologismes sans apparition concomitante de nouvelles réalités à nommer. Inversement, la nomination d'innovations ne recourt pas nécessairement à la néologie (extensions d'emploi et spécialisations de sens en contexte, pérennité de signes pour des réalités nouvelles).

Les travaux sur le changement linguistique - pris dans un sens très général et appliqués au lexique – mettent en évidence, comme le détaille Lecolle (2012), plusieurs cas de figure : (i) changement de sens d'un lexème, d'une expression (extension/restriction de sens, métonymie, métaphore), (ii) apparition d'une forme (néologisme de forme), lexème ou expression, (iii) nouvel emploi d'une forme existante (néologie sémantique), (iv) nouvelle fréquence d'emploi : des mots ou des expressions sont ou deviennent « en vogue », (v) obsolescence de lexèmes ou d'expressions, (vi) nouveaux contextes (sociaux et/ou linguistiques) d'emploi de lexèmes ou d'expressions existants, (vi) adoption plus ou moins adaptée de termes étrangers.

L'acte de nommer pose par ailleurs le problème de la référence. Une abondante littérature existe sur ce sujet tant en philosophie, logique, qu'en linguistique. On trouvera dans Charolles (2002), une présentation des notions générales nécessaires pour aborder les problèmes de référence, ainsi qu'un examen détaillé des indications référentielles véhiculées par les noms propres, les groupes nominaux définis, les groupes nominaux démonstratifs, les groupes indéfinis et les pronoms. Plus récemment, les travaux de Schnedecker et Landragin (2014), décrivent finement et formalisent la notion de chaîne de référence (constituants, caractéristiques, variations, typologies, marques...).

Sur le plan lexical et discursif, la problématique de la nomination touche à la question d'ajustement (adéquation) entre termes ou expressions (dénominations, désignations...) et référents (réalités perçues, vécues, construites...). De nombreux linguistes, dont Authiez-Revuz (1995 : 507-520), Culioli (1991), ont étudié la non-coïncidence, le non-un constitutif du rapport de la langue et du monde, en insistant sur l'illusion de la transparence des mots et de l'évidence des choses. Cet écart est d'autant plus sensible que la réalité à verbaliser est complexe ou problématique : instable ou évolutive, émergente, hypothétique ou seulement visée, chargée d'enjeux contradictoires.

Les processus d'ajustement énonciatif sont interrogés également par la stylistique, et notamment par les travaux qui visent à examiner en quoi certaines figures du discours (hypallage, paradiastole, antanaclase) impliquent des remaniements notionnels, font bouger les catégorisations et jouer les frontières entre notions (Gaudin-Bordes et Salvan 2009). Ces figures de nomination travaillent la composante référentielle du discours en construisant des catégorisations propres à un énonciateur qui rencontre et discute ce faisant des catégorisations stabilisées dans le discours.

Le problème de multi-instanciation (poly-indexicalité ou multi-dénomination) des « choses » a été considéré par des linguistes suivant plusieurs optiques. De Chanay (2001), Dubois et Mondada (1995), par exemple, montrent comment les interactions en cours déterminent le choix à l'intérieur d'un jeu de catégories possibles (selon les cas, les pianos pourront être catégorisés comme instruments de musique, meubles lourds à déménager, etc.).

La question des nominations est enfin très présente en analyse de discours, notamment dans les travaux réalisés dans le sillage de Siblot (2001). On notera une série de recherches qui interrogent l'instabilité sémantique de signifiants qui renvoient aux référents sociaux (*voile, insécurité, diversité, migrant, radicalisation, islamophobe, musulmans modérés...*).

Autour d'un socle de stabilité, on s'attache à déterminer l'empan de variation sémantique (programme de sens) actualisable en discours. Mais, s'il est possible de montrer qu'une expression donnée entre dans des configurations variées qui se modifient sans cesse, il apparaît opportun de chercher à discriminer des programmes de sens différenciés (Calabrese 2015, 2017).

2.2. Nommer des entités qui structurent l'expérience collective

Les fragments de « réalité » à nommer peuvent être de toute nature et concerner, sans exhaustivité, des faits, des processus, des événements, des groupes humains, des comportements, des actions, des phénomènes naturels, des artefacts, des états mentaux, des structures... Ces différentes entités catégorielles sont dotées de propriétés spécifiques. Par exemple, un événement est quelque chose qui arrive, a un rythme d'occurrence, une durée, peut être situé dans le temps et dans l'espace, rattaché à une cause, crédité de résultats ou de conséquences, etc... Une action inclut quant à elle dans sa sémantique les notions d'agent, de but, d'intentionnalité, d'instrument, de raison d'agir.

Les nominations, mêmes instables, en s'inscrivant dans des schémas conceptuels préétablis (relatifs aux entités catégorielles et ontologiques dont elles relèvent), participent à l'élaboration de savoirs communs à propos d'objets ou de phénomènes. Prenons un exemple. Vue comme un processus, la radicalisation peut être appréhendée non pas comme le fait d'un basculement soudain et imprévisible, mais comme le résultat d'une évolution (parcours) impliquant notamment des franchissements de frontières (1). Il est intéressant de porter l'attention sur les causes présentées comme étant à l'origine du passage à l'acte, celles-ci étant jugées d'autant plus importantes dans la chaîne causale si elles sont vues comme « facteur déclencheur ». Ce sera notamment sur elles qu'il faudra agir pour intervenir sur l'enchaînement causal des événements (2).

- 1) *Nous savons bien que les activités de grande ou de petite délinquance constituent parfois, au gré des rencontres et des séjours en prison, des étapes sur un chemin de **radicalisation violente** susceptible de s'achever dans le **passage à l'acte** terroriste. (conférence de presse de Bernard Cazeneuve à Paris, le 28/01/2016)*
- 2) *Il nous faut également nous attaquer aux racines du mal : car à l'origine de l'**engagement fanatique**, il y a souvent le terreau de la pauvreté, le désespoir, l'ignorance. (déclaration d'Hélène Conway-Mouret à Paris, le 18/09/2013)*

Sur le plan linguistique, suivant le type du référent, l'expression choisie pour le désigner sera dotée de caractéristiques morphologiques, syntaxiques, sémantiques et aspectuelles spécifiques. En dépendront notamment les paradigmes lexicaux et terminologiques associés qui se tisseront au gré des usages :

- *homicide, féminicide, uxoricide ... [cible], ici respectivement : homme ou femme, femme en tant que femme, femme en tant qu'épouse adultère*
- *pré-radicalisation, radicalisation, anti-radicalisation, déradicalisation... [étape d'un processus]*
- *climato-sceptique, climato-agnostique, climato-réaliste, climato-optimiste... [point de vue]*
- *pro-vie, pro-choix, anti-vie, pro-ivg, anti-europe... [point de vue clivant]*
- *réfugiés politiques, réfugiés climatiques, réfugiés médicaux... [cause ou motif]*
- *harcèlement scolaire ou bullying, harcèlement professionnel ou mobbing, cyber harcèlement, harcèlement de rue... [circonstance] ; harcèlement sexuel, harcèlement moral, harcèlement physique ou stalking [mode opératoire]*
- *indépendance protéique, souveraineté alimentaire, sécurité alimentaire... [état visé]*

Ces expressions linguistiques sont aptes à condenser une grande quantité d'informations sur le référent, de ses aspects les plus objectifs (cible, mode opératoire...) aux plus subjectifs (images, valeurs, intensité...), mais partagées socialement. Elles pointent, parfois en les associant, l'origine, la cible, le mode opératoire, les motivations, la manière, les conséquences, le jugement porté...

A l'échelle des énoncés et des discours, des patterns d'expression récurrents viennent éclairer les profils sémantico-pragmatiques des différentes nominations. On peut noter par exemple que les prédicats recteurs renseignent sur les visées ou les types d'actions associées aux réalités désignées par ces nominations.

- « prévention et décryptage de la radicalisation et du terrorisme djihadiste »
- « aider les musulmans modérés à sortir de l'enfermement »
- « reconquête de l'indépendance protétique »
- « protection des déplacés environnementaux »
- « pénalisation d'outrage sexiste »

Enfin, si une nomination appropriée amène êtres et choses à l'existence sociale, le déni de nomination - se manifestant notamment par l'emploi de mots tels que *truc*, *machin*, *chose* – peut traduire un refus d'accorder une reconnaissance officielle aux entités ainsi désignées. La validité d'une nomination (ou de son déni) ont à voir avec l'autorité et le pouvoir de l'énonciateur.

2.3. Objectif, cadre disciplinaire et idées directrices

L'approche que nous proposons s'intéresse aux traces des opérations linguistiques impliquées dans l'activité de nomination. Soumise à la vigilance épistémique et épilinguistique des locuteurs, cette activité découpe et désigne des fragments de réalité, en fonction de l'expérience perceptive et sociale des participants à la communication.

Le travail mené dans le cadre du projet ANR TALAD vise à construire une méthodologie générale de repérage et d'analyse des expressions à valeur généralisante susceptibles de faire catégorie. Ce sont des entités émergentes et relatives, plutôt que des réalités ultimes et absolues, qui sont visées, dans la mesure où le travail d'élaboration est explicitement marqué dans les discours. L'attention est portée tout particulièrement sur la labilité discursive catégorielle des locuteurs. Plus généralement, on souhaite comprendre par quels mécanismes précis le langage intervient comme médiateur de leur formation.

Le cadre scientifique choisi est délibérément pluridisciplinaire. Il conjugue trois domaines disciplinaires principaux : le traitement automatique des langues (connaissances, dimension référentielle), la sémantique (significations véhiculées) et l'analyse de discours (construction discursive des nominations). Il emprunte également aux travaux en sociologie, sciences politiques et anthropologie linguistique.

L'approche proposée est originale et repose sur plusieurs idées directrices :

- Dominer la complexité : la nomination en tant que processus (et le résultat de ce processus) est une notion complexe car multidimensionnelle. Elle condense à minima (i) catégorisation, (ii) signification, (iii) performativité (actes de langage, usages), (iv) valorisation (système de normes, préférences, désidérabilité).

- Intégrer et articuler plusieurs points de vue, afin de pouvoir rendre compte de manière intégrée de (i) l'élaboration référentielle des connaissances, (ii) l'élaboration sémantique et lexicale des expressions, (iii) des attitudes exprimées par des locuteurs.
- Exploiter les rapports avec l'existant : les nominations émergentes s'inscrivent dans des réseaux conceptuels et lexicaux/terminologiques existants.
- Cibler la phase d'élaboration des nominations (observer comment les locuteurs composent avec l'instable) : on mobilisera en la généralisant la notion de repérage (relations entre entités faibles ou repérées, et fortes ou repères).

3. Un modèle général de repérage et d'analyse des nominations

Le modèle linguistique proposé comporte trois volets : les plans, les procédés et les attitudes.

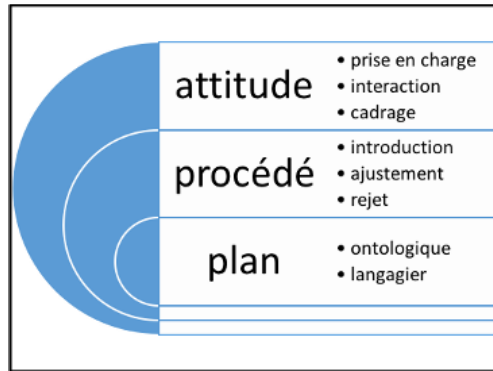


Fig. 1. Modèle de repérage et d'analyse des nominations

3.1. Plans ontologique et langagier : de quoi le terme est-il le nom ? Quel terme représentera le mieux un référent donné ?

L'activité langagière de nomination est inhérente à la construction de représentations qui viennent s'articuler avec l'expérience du « réel ». L'étude de la nomination renvoie donc à l'examen des modalités spécifiques de catégorisation et de signification.

Les dénominations, « *par la présupposition existentielle qui s'y attache, [...] constituent un engagement ontologique en faveur des choses dont nous voulons qu'elles existent, qu'elles soient stables et subjectivement partagées* ». Cette proposition de Georges Kleiber (2001 : 18) vaut à plus forte raison pour les nominations, lesquelles accompagnent la naissance et l'évolution des concepts. En même temps, rappelons que les nominations rendent compte des fragments de réalité sous une certaine description.

En simplifiant, la réalité à verbaliser peut être saisie sur deux plans : « ontologique » et langagier, toujours étroitement associés. Le premier, qui s'intéresse aux modes d'existence et d'organisation des référents, aborde le réel comme (s'il était) extérieur à la langue. Le second, d'ordre sémantique, concerne la mise en mots et leur négociation pour stabiliser la dénomination des phénomènes concernés.

On pourrait objecter avec raison que cette distinction trace artificiellement une frontière entre des phénomènes profondément intriqués, et que les référents sont indétachables de leur mode de présentation. Il n'en demeure pas moins que le mode de présentation choisi dans une situation de communication donnée peut, pour différentes raisons, apparaître aux yeux des locuteurs comme insatisfaisant pour rendre compte de l'idée qu'ils se font du fragment de la réalité à désigner. Cette dichotomie, à caractère essentiellement méthodologique, vise à identifier et caractériser finement des contenus discursifs en vue d'une systématisation et d'une implémentation informatique.

Au plan ontologique, le focus est mis sur la dimension idéationnelle des discours. Les questions posées sont de plusieurs ordres : le référent dont on parle existe-t-il ? ou existe-t-il selon des modalités particulières ? quels sont ses rapports avec des entités catégorielles plus générales, plus spécifiques, entités sœurs ? Au plan langagier, on s'intéresse aux différentes façons dont les locuteurs élaborent et négocient les nominations du point de vue de leur adéquation sémantique à représenter - parfois en l'instituant – un fragment de réalité.

3.2. Procédés d'élaboration

Le deuxième volet du modèle guide la description des différents procédés d'élaboration des nominations qui se matérialisent par des actes d'institution (introduction), de destitution (rejet) et d'ajustement.

L'introduction concerne les expressions nouvellement créées et/ou les concepts (ou des réalités) nouvellement introduit(e)s. Le rejet traduit un refus ferme de négociation sur le terme et/ou la réalité réfuté(e) et, s'accompagne éventuellement d'une proposition alternative. Ces actes ont d'autant plus de force que l'agent qui les réalise détient un capital symbolique, accordé par son groupe d'appartenance. L'instabilité des nominations émergentes tout comme l'inadéquation des expressions disponibles à dire la réalité voulue, conduisent les locuteurs à employer des procédés discursifs d'ajustement (complémentation, élaboration, reformulations, illustrations...). Ce procédé sera détaillé dans la section 4.

3.3. Attitudes

Les nominations, qui désignent en les catégorisant des fragments de réalité, sont des syntagmes habités de prises de positions et chargés de valeurs.

Ce troisième volet renvoie à la dimension subjective, intersubjective et interactionnelle inhérente aux discours qui manipulent des notions et/ou des expressions référentielles instables. Il permet de travailler sur le caractère relatif des nominations. Les locuteurs qui négocient concepts et mots disposent d'une série de ressources linguistiques permettant de :

- a) faire connaître leur propre position (attitude ou mode d'appréhension) par rapport à ces référents ou mots.
- b) positionner leur voix par rapport à d'autres qui se sont exprimées sur le même objet. Tout acte de nomination peut entrer en interaction avec d'autres actes de nomination du même référent ou des référents apparentés. Il s'agit dès lors pour le locuteur de négocier un espace, ignorer ou admettre la diversité des points de vue (par coopération ou par confrontation agonistique).

- c) spécifier le cadre de validité : le temps, l'espace, l'univers de connaissance ou de croyance sont vus comme cadres ordonnateurs des états de choses, révélant également le caractère relatif de ceux-ci.

Ces différentes modalités d'attitude informent l'acte de nomination.

Le système des attitudes, construit spécifiquement pour l'étude des nominations et que nous ne détaillerons pas ici, intègre des notions issues des travaux de (i) Desclés (2009) sur la prise en charge énonciative ; (ii) Martin et White (2005) sur la notion d'Engagement (monoglossie, hétéroglossie, contraction, expansion...), (iii) Charolles (2009) sur les cadres de discours.

4. Ajustement : un réseau de relateurs pour dessiner les contours des catégories et leurs configurations

Les descriptions référentielles des entités (ou catégories) émergentes ou en cours de transformation témoignent des procédés d'ajustement mettant en œuvre différents modes de repérage par rapport à des entités plus stables. Le principe sous-jacent peut être formulé comme suit : une entité (catégorie) instable ou incertaine, faiblement autonome, a besoin d'être située par rapport à des entités (catégories) mieux établies (déjà-là). Ces différents modes de repérage - que nous nous proposons de décrire et de modéliser à l'aide d'un réseau de relateurs statiques - révèlent l'état des connaissances et des représentations qu'ont les locuteurs à propos des objets de leur discours.

4.1. A propos des nominations *musulman modéré* et *radicalisation*

Les deux nominations par lesquelles nous proposons d'illustrer notre propos, à savoir *musulman modéré* et *radicalisation*, bien qu'apparentées sémantiquement, divergent quant à leur type. *Musulman(e)(s) modéré(e)(s)* renvoie à un groupe humain, c'est-à-dire à une pluralité d'individus regroupés sous une appellation commune. Socialement souhaitable et à construire pour les uns (3), contestée par d'autres (4), cette catégorie ne renvoie pas à une représentation unifiée de la figure du musulman, qui est : « *tour à tour non pratiquant ou pratiquant convenablement, typique ou atypique en tant que musulman, à l'opposé des islamistes « qui passent à l'acte » ou terroriste en puissance, éloigné des extrêmes ou placé en opposition au musulman aux pratiques rigoristes, être réel (pouvant être incarné par une personne existante) ou concept abstrait (pure invention d'esprit)* » (Pengam et Jackiewicz 2019).

- 3) *Il faut laisser émerger des modèles de musulmans modérés mais pas en inventant une religion modérée. (lesechos.fr, le 30/04/2015)*
- 4) *Charb : « Des musulmans modérés ? Non, des citoyens ! » (marianne.net, le 09/01/2015)*

La nomination *radicalisation* appartient pour sa part aux entités de type processus. En suivant les modèles théoriques du trimorphe de Pottier (2000) et du schème quasi-topologique de Desclés (2012), un processus se caractérise, en discours, par des marqueurs langagiers de progression et de franchissement des frontières épaisses entre les différentes étapes qui le composent (5). Mais, là également, l'analyse des emplois révèle des représentations multiples, d'un processus qui se réalise de bien des façons, qui touche des domaines divers et dont la perception sociale diverge fortement quant à ses déterminations et ses implications.

- 5) *Nous savons bien que les activités de grande ou de petite délinquance constituent parfois, au gré des rencontres et des séjours en prison, des étapes sur un chemin de radicalisation violente susceptible de s'achever dans le passage à l'acte terroriste. (conférence de presse de Bernard Cazeneuve à Paris, le 28/01/2016)*

L'intérêt d'une étude sur ces deux nominations est double : (i) sur le plan sociopolitique, on s'associe aux travaux qui visent une meilleure connaissance des représentations associées à l'islam et aux musulmans, dans un contexte de contrôle social accru sur ces populations ; (ii) sur le plan sémantique on propose de tester le modèle de repérage (que l'on expose immédiatement après) sur deux entités ontologiquement différenciées.

4.2. A propos du modèle de repérage

Afin de systématiser la description des emplois des nominations émergentes, en examinant notamment comment les locuteurs positionnent ces deux référents par rapport à des catégories englobantes, « sœurs » ou extérieures, nous avons fait appel au modèle des relations statiques (Desclés 1987, 1996). L'intérêt de ce modèle est d'explorer les relations que les concepts entretiennent avec d'autres entités. En effet en suivant Cadiot et Nemo (1997 : 127), « le mot (notamment le nom) renvoie directement aux types de relations, (i) que le locuteur entretient avec les référents variés que tel mot lui permet de construire, (ii) que ces référents entretiennent avec leur environnement ».

Conformément au modèle des relations statiques, chaque catégorie peut être appréhendée de trois façons différentes, à travers trois grands types de repérage (on désigne par repérage le lien entre une entité repérée et une entité repère), susceptibles à leur tour d'être spécifiés suivant des modes d'organisation particuliers (figure 1). Dans cette configuration, une entité X est repérée par rapport à une entité repère Y (mieux déterminée sur le plan référentiel) selon trois types de relations : l'identification, la différenciation et la ruption. Sur le plan logique, trois propriétés peuvent être mobilisées pour les distinguer : réflexivité, symétrie, et transitivitéⁱⁱ :

Dans les sections suivantes, nous détaillons pour chacune des relations son fonctionnement, exemplifié d'extraits tirés des deux corpus.

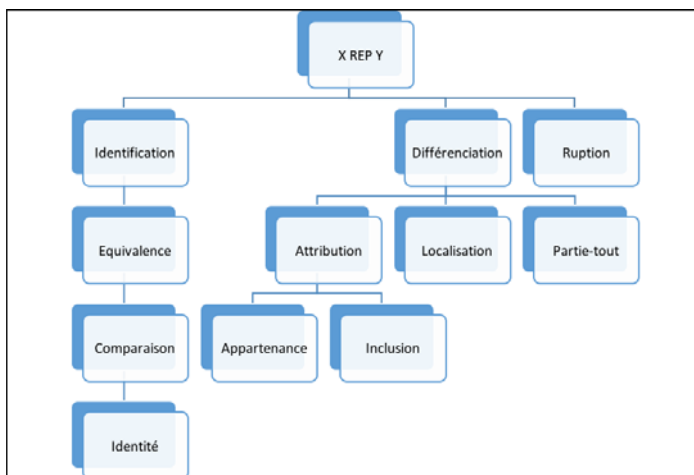


Fig. 2. Réseau des relateurs de repérage (d'après Desclés 1987, 1996)

4.3. L'identification

L'identification engendre des relations réflexives et symétrisables entre une entité repérée et une entité repère. On dira ainsi que « X est identifié à Y » ou que « l'entité Y sert d'identificateur pour l'entité X ». Cette relation se spécifie en trois types de relations : l'équivalence, la comparaison, l'identité. L'identification est plus générale que l'identité stricte, à vrai dire assez rare en langue, puisque cette dernière n'apporte aucun élément informatif (a=a). Par commodité, on traitera dans cet article de la relation d'identification au sens large.

Dans le cas d'une nomination de groupe humain, ce type de rapport peut être posé entre une population ou un groupe de personnes et (sous) une catégorie (ici de musulmans) (6), ou encore entre deux entités connues sous des noms différents (7).

- 6) *La Tchétchénie, « un pays de musulmans modérés radicalisés par des années de guerre » (rmc.bfmtv.com, le 14/05/2018)*
- 7) *Organisation ultra-radical sunnite, le groupe Daech ou État islamique (EI) a connu un essor fulgurant en 2014, proclamant un « califat », en Irak et en Syrie. (l'Express, 5/12/2019)*

Dans le cas d'entités de type processus, ici le concept de radicalisation, l'identification peut être posée par des tours syntaxiques de type [la lutte contre X, c'est une lutte contre Y], [Vact « lutter, agir... » (contre) X, c'est Vact « contrecarrer, déjouer... » Y]. Dans de telles séquences, les éléments qui servent de repères - « l'obscurantisme, la manipulation des esprits » (8), « cette entreprise d'embrigadement à grande échelle » (9), « la spirale infernale qui conduit un individu à se laisser aspirer dans le cercle de la destruction massive » (10) - spécifient les représentations accolées par les politiques au processus de radicalisation. La présence de marqueurs prépositionnels et locutions tels que « avant tout », « enfin », « d'abord », permet toutefois d'y voir aussi une inclusion à une classe de phénomènes plus larges, complexifiant ici une interprétation unilatérale des énoncés en termes d'identification stricte.

- 8) *La lutte contre la radicalisation, c'est avant tout une lutte contre l'obscurantisme, la manipulation des esprits. (Manuel Valls, le 09/05/2016)*
- 9) *Combattre la radicalisation, c'est enfin construire de puissants contre-discours, contrecarrer la propagande djihadiste et salafiste, casser cette entreprise d'embrigadement à grande échelle. (Manuel Valls, le 09/05/2016)*
- 10) *Agir dans la lutte contre la radicalisation c'est d'abord déjouer les déterminismes. C'est enrayer la spirale infernale qui conduit un individu à se laisser aspirer dans le cercle de la destruction massive.*

4.4. La différenciation

Les relations regroupées sous le terme différenciation signalent des rapports dans lesquels la catégorie ne renvoie pas directement à elle-même (X se différencie de Y). Cette relation peut se spécifier en un relateur d'attribution, de localisation ou d'ingrédience (partie-tout).

4.4.1. L'attribution

Le relateur d'attribution est caractérisé par la non-réflexivité et la non-symétrie ; il se spécifie en une relation d'appartenance (« Socrate est un homme ») et une relation

d'inclusion (« *Les hommes sont mortels* »). Toutes deux caractérisées par la mise en relation de deux entités au moyen de la copule [être], leur distinction, héritée des syllogismes aristotéliens, a pour effet d'éliminer certains raisonnements erronés.

- L'appartenance

La relation d'appartenance s'établit plus particulièrement entre une entité singulière (individualisable) et une classe distributive. En plus d'être non réflexive et non symétrique, elle est non transitive. Cette relation se traduit comme l'appartenance d'un élément (plus particulièrement un référent unique, désigné par un nom propre) à un ensemble, autrement dit lorsqu'un « objet tombe sous un concept ». L'exemple « Hannibal est un général » peut ainsi être glosé par « Hannibal appartient à la classe des généraux ».

Dans le cas de la nomination *musulman modéré*, les observables étudiés montrent qu'une personne peut être présentée, selon la visée recherchée, comme musulmane modérée « tout court », ou musulmane modérée type, ou musulmane modérée exemplaire (une figure, une icône...). Pour parler des musulmans modérés, il est possible d'évoquer une personne qui les représente le mieux. Comme le montrent les extraits (11)-(13), ce lien d'appartenance peut être affirmé, nié, mis en doute. Il est aussi tributaire d'un point de vue.

11) *Pour cet ancien proche d'Ahmad Akkari, figure d'un Islam modéré en Roussillon... (L'Indépendant, le 10/01/2015)*

12) *Devenue une icône de l'islam modéré depuis qu'elle cherche à détourner les jeunes des cités des sirènes islamistes, la mère de l'adjutant Imad Ibn Ziaten, première victime de Mohammed Merah en 2012, participera au cortège parisien. (leparisien.fr, le 10/01/2015)*

13) *L'artificieux Tariq Ramadan qui se laisse complaisamment affubler du titre totalement absurde de « musulman modéré » vient de nous apprendre qu'il « condamne » les attentats mais que pour autant il n'est pas Charlie. (Le Huffington Post, le 10/01/2015)*

En tant qu'entité processuelle, la radicalisation ne peut être représentée comme un référent unique, lequel serait repérable selon un mode d'appartenance. Les emplois observés, à valeur généralisante, témoignent d'une tendance à faire usage du terme sans y inclure d'actants : « *la prévention de la radicalisation* », « *la lutte contre la radicalisation* ». Le mot radicalisation apparaît donc ici *a priori* autonome référentiellement. Sur le plan sémantique pourtant, en suivant Kleiber et Vuillaume (2011), ainsi que Flux et Van de Velde (2000), la radicalisation, dont le référent est abstrait, est inaliénable : son existence dépend toujours de celle d'une autre entité : la radicalisation de quelque chose, de quelqu'un. Le relevé des constructions génitives en [radicalisation + de + N] (41 occurrences) dresse un paradigme plus précis des entités susceptibles d'entrer en relation d'appartenance avec la radicalisation, sans que ces dernières ne renvoient à un référent unique pour autant : *radicalisation de certaines franges, radicalisation d'une petite minorité, radicalisation d'une population, radicalisation de leurs parents, radicalisation de jeunes citoyens...* Le repérage par appartenance n'est explicite que dans l'exemple (14), dans lequel le processus d'un individu particulier (« *ce jeune homme de dix-neuf ans* »), devient par extension un processus unique.

14) *Dans cette ville à taille humaine, je cite, « beaucoup n'ignoraient rien de la radicalisation de ce jeune homme de dix-neuf ans ». (Question de Samuel Etienne à Bernard Cazeneuve, le 27/07/2016)*

- L'inclusion

La relation d'inclusion s'établit entre deux classes distributives (englobante et englobée) ; elle est non réflexive, non symétrique (en fait antisymétrique) et transitive. En effet, d'une prémisses (a) *les Athéniens sont des hommes* (les Athéniens sont inclus dans la classe des hommes) et (b) *les hommes sont mortels* (les hommes sont inclus dans la classe des mortels), on peut inférer une assertion (c) *les Athéniens sont mortels* (les Athéniens sont inclus dans la classe des mortels). Cette relation s'entend comme la subordination d'un concept à un autre concept.

Dans les discours observés, cette relation se manifeste, lorsqu'elle concerne une entité de groupe humain, par leur inclusion dans des sous-catégories. Ces sous-catégories peuvent représenter des exemplaires plus ou moins typiques de l'entité repérée, à l'image de l'exemple (15) où les musulmans sont inclus, pour la grande majorité, dans la classe des pratiquants d'un islam modéré, et pour une minorité d'entre eux dans celle d'un islam radical. Cette inclusion d'une entité générale en deux sous-catégories peut servir une visée axiologique accommodante pour les locuteurs, lesquels vont distinguer implicitement le bon exemplaire (les modérés), perçu comme typique, et un mauvais exemplaire (les radicaux), considéré comme déviant. Cette différenciation peut faire l'objet de critiques ou de rejets. Ainsi, dans le propos du dessinateur Charb (16), les « *gens qui sont de culture musulmane* » (en France) sont avant tout des « *citoyens* ». Le repère qui importe à ses yeux est la catégorie englobante (les citoyens français).

15) *L'écrasante majorité des musulmans de Bosnie observent un islam modéré, mais une minorité radicale sympathise ouvertement avec les radicaux wahhabites et prêche en faveur du groupe État islamique. (AFP, le 14/11/2015)*

16) « *Il n'y a pas de musulmans modérés en France, il n'y a pas de musulmans du tout, il y a des gens qui sont de culture musulmane, [...] mais ils n'ont pas à s'engager plus que ça contre l'islam radical en tant que musulmans modérés, puisqu'ils ne sont pas musulmans modérés, ils sont citoyens.* » (Marianne, 09/01/2015)

Les discours institutionnels sur la radicalisation incluent à l'inverse ce processus dans des catégories plus vastes, notamment dans la classe des phénomènes (17), (18), plus ou moins bien déterminés : « *qui se réalise de bien des façons, et qui touche des domaines divers* ». Dans ce type de séquences copulatives, le syntagme « la radicalisation » constitue une partie informativement sous-spécifiée. Avec le nom « phénomène », propre au genre discursif scientifique, les locuteurs marquent la complexité de ce processus, tout en tentant de le définir au moyen de séquences spécifiantes : « *c'est un phénomène de marginalisation au sein de notre société* ». Dans le corpus étudié, on relève par ailleurs 445 occurrences du terme [phénomène], et 108 structures binominales du type [phénomène de radicalisation], preuve des références récurrentes à une forme d'expertise. Paradoxalement, ce processus peut, dans le même temps, faire l'objet d'un repérage axiologique, comme en atteste l'association à la « classe » des fléaux (19), (20). Par cette représentation qui touche au registre émotionnel, le locuteur vise un effet perlocutoire d'association à la politique de prévention de la radicalisation : « *c'est un fléau qui exige la mobilisation de tous* ».

17) *La radicalisation, c'est un phénomène de marginalisation au sein de notre société. Elle concerne des individus qui ne se retrouvent plus dans le fonctionnement du vivre-ensemble et qui refusent de s'investir dans un travail, à l'école, dans des associations. (Myriam El Khomri, le 12/11/2015)*

18) *La radicalisation est un phénomène complexe, qui se réalise de bien des façons, et qui touche des domaines divers [...] (Najat Vallaud-Belkacem, le 08/02/2017)*

- 19) *La prévention de la radicalisation car c'est un fléau qui exige la mobilisation de tous. (Patrick Kanner, le 23/03/2017)*
- 20) *De la même façon, nous avons pu acter une initiative en termes de lutte contre la criminalité et de lutte contre la radicalisation, qui est un des fléaux aussi de la région.*

4.4.2. La localisation

La relation de localisation positionne une entité X (un localisé) par rapport à une entité Y (le localisateur). Cette relation peut être transitive - (a) *Carthage est en Tunisie*, (b) *La Tunisie est en Afrique*, (c) *Carthage est en Afrique* - ou non transitive - (a) *Carthage est à côté de Tunis*, (b) *Sfax est à côté de Tunis*, (c) ?? -.

De façon générale, situer une catégorie par rapport à un lieu spécifique, contribue à spécifier son intension et son cadre de validité. Une nomination de groupe humain peut être spécifiée par rapport à son appartenance à un territoire : « *les musulmans modérés de l'Europe* » (21), « *Il y a ici des musulmans modérés* » (22). Ce type d'emploi peut servir une visée argumentative et performative : « *doivent participer à cette lutte contre les jihadistes* » (21).

- 21) *Melita Gourtzoyanni, estimant que « la clé pour résoudre ce problème c'est la position des musulmans modérés de l'Europe, qui doivent participer à cette lutte contre les jihadistes ». (AFP, le 11/01/2015)*
- 22) « *Nous sommes tous touchés, enchaîne Jean-Luc Romet, maire de Romilly-sur-Andelle. Il y a ici des musulmans modérés. » (Paris-Normandie, 19/11/15)*

La nomination *radicalisation* fait l'objet de nombreux repérages de localisation. Ces derniers peuvent notamment servir à définir « *une priorité d'action* » lorsque ce processus est suspecté de se produire dans des lieux gérés par l'Etat (les prisons) (23). La relation de localisation s'exprime également lorsque les locuteurs redéfinissent, dans des tours négatifs, les lieux d'apparition et d'ancrage de la radicalisation : « *n'est pas un problème francofrançais* » (24), « *n'est pas que l'affaire des quartiers de la politique de la ville* » (25), « *n'est pas propre aux « quartiers » [...] ce phénomène touche tous nos territoires* » (26). Dans ce dernier exemple, le processus paraît susceptible de se propager.

- 23) *La prévention de la radicalisation dans les prisons est aussi une priorité d'action commune. (François Hollande, le 24/02/2015)*
- 24) *Nous avons aussi agi à une échelle internationale : la radicalisation n'est pas un problème franco-français. (Najat-Vallaud Belkacem, le 20/01/2016)*
- 25) *La radicalisation n'est évidemment pas que l'affaire des quartiers de la politique de la ville et je combattrai tout amalgame. (Patrick Kanner, le 15/09/2016)*
- 26) *La radicalisation n'est pas propre aux « quartiers ». Il faut être lucide : ce phénomène touche tous nos territoires. (Manuel Valls, le 21/01/2015)*

4.4.3. La relation d'ingrédience (ou partie-tout)

La relation d'ingrédience (ou partie-tout) décrit la décomposition des objets complexes en éléments constitutifs ou composants. Cette relation est réflexive (un élément est un ingrédient de lui-même) et transitive (si a est un ingrédient de b et b un ingrédient de c, alors a est un ingrédient de c) mais non symétrique. Cette relation peut situer une entité à

l'intérieur d'une configuration plus vaste ou, inversement, rendre compte de la composition d'une entité en éléments particuliers (fonctionnels).

Le choix du repère (société française, classe moyenne...) est ainsi de première importance pour dire ce que sont ou ce que ne sont pas les musulmans modérés (27), (28) à l'aide de marqueurs lexicaux tels que *faire partie*, *appartenir*. Comme on le voit dans l'exemple (29), il est possible de présenter l'islam modéré comme ingrédient d'une autre (nouvelle ?) religion (bektachisme = islam modéré + christianisme tolérant).

- 27) *Les musulmans modérés font partie de la société française. (Sud Ouest, le 20/04/2015)*
- 28) *Les musulmans modérés appartiennent souvent à la classe moyenne. (marianne.net, le 12/09/2018)*
- 29) *En Albanie, il existe même une agence de voyage offrant un circuit centré sur le bektachisme. « Nous vous proposons de découvrir cette religion, mix entre un islam modéré et un christianisme tolérant (Slate, le 01/10/2018)*

La parole institutionnelle et politique ne restitue pas les composants du processus de radicalisation, c'est-à-dire les éléments qui rendent possible ce processus. Ceux-ci, et nous en rendons compte dans une étude coordonnée à paraître, sont à chercher dans les représentations causales du processus radical, à l'aide de marqueurs propres aux relations de causalité. En revanche, on constate que la détermination d'un profil type de l'individu susceptible de se radicaliser, nécessite la recherche d'éléments constitutifs, ainsi dans l'exemple (30) : la jeunesse, la désocialisation, un parcours chaotique, une incarcération. L'Etat fait part de sa difficulté à déterminer les ingrédients (la composition) de la population radicalisée, laquelle est décrite comme plurielle (31). Le modèle des relations statiques s'avère ici particulièrement pertinent pour schématiser le complexe de relateurs, tel qu'il est énoncé dans l'exemple (31). Les éléments qui composent le tout (la population radicalisée) sont d'ordre hétérogène, et font eux-mêmes l'objet d'autres repérages : par exemple « certaines de ces personnes » appartiennent à la classe (inclusion) des « délinquants de droit commun » tandis que d'autres sont issues (inclusion) « des classes dites moyennes ou supérieures ».

- 30) *La question des profils est primordiale. Il y a 18 mois encore, certains pensaient qu'il y avait un profil type composé de jeunes désocialisés, avec des parcours chaotiques, ayant fait un passage en prison. Nous savons maintenant que les profils sont beaucoup plus diversifiés que cela. (Christiane Taubira, le 12/11/2015)*
- 31) *Il est donc essentiel que nous connaissions de façon aussi précise que possible la composition et les évolutions de cette population, ce qui ne va pas sans difficultés en raison de la grande variété des profils des personnes radicalisées ou en voie de radicalisation. Que constatons-nous ? Certaines de ces personnes sont des délinquants de droit commun qui ont notamment pu se radicaliser au cours d'un séjour en prison ou au contact d'activistes islamistes aguerris. D'autres sont des jeunes issus des milieux populaires qui se trouvent en situation d'échec social et de fragilité psychologique, animés par un sentiment de frustration et parfois de haine à l'égard de la société où ils ont grandi et dont ils se sentent rejetés en raison de leurs origines. (déclaration de Bernard Cazeneuve à Paris, le 12/11/2015)*

4.5. La ruption

La relation de ruption traduit l'absence de propriétés communes entre deux entités : « X est en ruption /est incompatible avec Y ». Elle est non réflexive et symétrique. Typiquement, cette relation opère sur des classes disjointes issues d'une même classe par des attributions (*nombres pairs/impairs*).

Les locuteurs tentent de préciser le sens de *musulman modéré*, au moyen notamment de marqueurs d'opposition et de tours injonctifs qui posent implicitement ou explicitement l'existence d'une autre catégorie (de musulmans, mais pas toujours) vue comme incompatible, dont il faut se désolidariser. Cette catégorie porte des désignations multiples : *les musulmans radicaux, les musulmans extrémistes, l'islam fanatique, l'islam radical, l'islam rigoriste, les fanatiques, les djihadistes, les terroristes, les fondamentalistes, les extrémistes, les islamistes radicaux et extrémistes*.

32) *Me Blanchart décrit son client comme « un musulman modéré, aux pratiques religieuses convenables. Je n'ai pas rencontré un fanatique, une poudrière. (La Voix du Nord, le 19/11/2015)*

33) *« Les musulmans modérés doivent dénoncer un islam radical qui n'est pas compatible avec la République » (ouest-france.fr, le 30/06/2015)*

34) *les musulmans modérés contre les djihadistes (lemonde.fr, le 10/01/2015)*

35) *surtout ne pas confondre les musulmans modérés et les terroristes, qui se revendiquent de l'islam radical. (lemonde.fr, le 09/01/2015)*

36) *Des « musulmans modérés » affrontent des « musulmans intégristes » : « A Grenoble (Isère) ou à Mantes-la-Jolie (Yvelines), « le contrôle des mosquées est devenu l'objet d'une âpre compétition entre musulmans modérés et intégristes, ces derniers recourant volontiers à la violence pour intimider, menacer » » (Le Monde, le 30/12/1995)*

À l'inverse, les discours institutionnels ne cherchent pas à discuter ce que n'est pas le processus de radicalisation. Leur objectif dans le contexte d'urgence politique et sociale (liée aux attentats de 2015) est d'imposer une lecture univoque des manifestations de processus pour en permettre l'identification et la prévention.

4.6. Discussion

Au fil de cette étude, nous avons décrit l'application du modèle de repérage par relations statiques et l'analyse des emplois en discours de deux nominations : *musulman(e)s modéré(e)s* et *radicalisation*. Dès lors, plusieurs constats peuvent être dressés.

Sur le plan sémantique d'abord, sans revenir sur les spécificités du modèle, son utilisation montre que les relations de repérage sont sensibles au type ontologique (groupe humain, processus...) de l'entité repérée. Par exemple, une entité de type groupe humain peut être repérée par rapport (grâce) à une entité singulière sur le mode de l'appartenance [ex : nom propre, un exemple de musulman modéré], ce qui n'est pas le cas d'une entité processuelle, sauf à l'associer à un processus vécu unique [la radicalisation de + nom propre]. Nous en retiendrons que l'appareillage notionnel demande à être adapté au profil sémantico-référentiel de la nomination.

Sur le plan socio-discursif, les relations de repérage témoignent des stratégies discursives et pragmatiques déployées par les locuteurs, lesquels choisissent selon les cas

de repérer positivement un concept (identification), de dire ce qu'il n'est pas (rupture), de l'associer à une classe distributive lorsqu'il est considéré comme un référent unique (appartenance), ou à un concept englobant (inclusion), ou encore d'en décomposer les parties (ingrédience). Ces stratégies - et ce point est à approfondir dans de futures études - sont corrélées aux contextes sociaux et politiques qui font naître les nominations ou qui ravivent leur emploi. C'est particulièrement le cas des deux entités au cœur de cet article. La volonté d'institutionnaliser, au milieu des années 2010, le paradigme de la radicalisation se traduit dans les discours par des repérages qui visent à fixer son cadre de validité par rapport à des catégories déjà (et mieux) établies, à des domaines spatiaux-temporels ou à des classes à haut niveau de généralité (relations d'identification, de localisation et d'inclusion). Dans le contexte post-attentats de 2015, la catégorie des musulmans modérés (si catégorie il y a), est quant à elle repérée par opposition à ce qu'elle n'est pas (rupture). Il s'agit pour les locuteurs (dont nous présentons une typologie approfondie, à propos du même corpus, dans Pengam et Jackiewicz 2019) de créer - artificiellement - une communauté de citoyens parfois montrée comme homogène. Parallèlement on constate que la perception sociale de cette catégorie, incluse dans le même temps à des classes hétérogènes (en termes de courants religieux, de pratiques culturelles associées...), est variable. À l'inverse, le point de vue associé à la radicalisation par la parole institutionnelle est plus homogène. Les référents liés à la radicalisation, par identification et inclusion, révèlent une axiologie majoritairement négative de cette notion (« *obscurantisme* », « *manipulation des esprits* », « *fléau* » ...). On formule en conséquence l'hypothèse du genre discursif et de l'autorité énonciative qui en émane comme paramètres explicatifs supplémentaires (en plus profil sémantico-référentiel de la notion « repérée ») de présence ou d'absence de certaines relations de repérage.

L'étude du repérage par relations statiques à des fins d'ajustement discursif dont nous venons d'illustrer finement les mécanismes constitue un moyen approprié et efficace pour l'observation des processus (catégorisation, cadrage...) à l'œuvre dans la construction des représentations des phénomènes sociaux.

5. Conclusion et perspectives

Le parcours interprétatif que nous venons de présenter est amené à être éprouvé sur d'autres nominations et formalisé dans le cadre du projet ANR TALAD, afin de permettre la mise en place de procédures d'annotations manuelles et automatiques dédiées à l'observation des phénomènes de la référence et de la nomination (Jackiewicz et al. 2019). Le double volet du modèle vise à rendre compte aussi bien des descriptions catégorielles des référents, que des échanges discursifs qui en négocient les formes d'expression et les emplois. En linguistique, notre méthodologie, soutenue par un environnement informatique dédié, devrait permettre de définir un programme de travail de grande ampleur, dont les principaux axes d'exploration seraient :

- l'observation de l'émergence et de la circulation des nominations, en lien avec les diachronies des événements auxquels elles sont liées : profiler les nominations (de différents types et à différents degrés de stabilisation) et déterminer des jeux de descripteurs appropriés, expliciter des indices (de toute nature) du caractère émergent d'une forme linguistique, en vue d'une caractérisation des types de trajectoires et des situations d'émergence, cerner les rapports complexes entre rapidité de propagation, dynamiques d'évolution et degré d'ambiguïté d'une expression émergente ;

- l'étude des paradigmes désignationnels et des réseaux associatifs liés à une nomination donnée : analyser l'incidence d'une nomination émergente sur l'organisation des entités catégorielles concernées et des réseaux terminologiques correspondants (se manifestant notamment par des modifications des rapports de synonymie et/ou d'antonymie, des glissements sémantico-pragmatiques de l'hyperonyme, une restructuration des co-hyponymes...), observer au sein des corpus l'ordre des catégorisations au fil du discours, leur modes d'insertion dans des chaînes de référence, des jeux de catégories mobilisées dans des interactions spontanées.

Dans le cadre plus large des SHS, ce travail vise à proposer une contribution linguistique à l'étude des processus à l'œuvre dans la catégorisation des réalités sociales. Les finalités impliquant l'observation des processus de nomination sont nombreuses : (i) étudier des processus d'instrumentalisation des catégories à des fins socio-politiques (hiérarchisation, marginalisation, discrimination, valorisation...), (ii) observer les figements des catégories et leurs usages prescriptifs, (iii) identifier des catégorisations socialement discutables (à caractère ethnicisant, raciste...), (iv) étudier les ressorts de la revalorisation des catégories initialement stigmatisées...

Références bibliographiques

- Arabyan, M. (2014). De « classe ouvrière » à « classes moyennes », une réfection terminologique du champ social en France. *Pratiques*, 163-164.
- Authier-Revuz, J. (1995). Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire. Paris : Larousse.
- Barrangou, M. (2018). Mariage pour tous dans la presse : itinéraire d'une nomination (2012-2013). *Mots. Les langages du politique*, 116, 75-90.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Le Seuil.
- Cadiot, P. et Nemo, F. (1997). Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale. *Journal of French Language Studies*, 7(2), 127-146. DOI : <https://doi.org/10.1017/S0959269500003628>
- Calabrese, L. (2015). Reformulation et non-reformulation du mot islamophobie. Une analyse des dynamiques de la nomination dans les commentaires des lecteurs. *Langue française*, 188.
- Calabrese, L. (2017). Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination le voile ? Dans G. Cislaru, O. Guérin, K. Morim, É. Née, T. Pagnier, et M. Veniard (Éd.), *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours*, 135-148. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Canut, C. Danos, F. Him-Aquili, M. et Panis, C. (2018). *Le langage, une pratique sociale, Éléments d'une sociolinguistique politique*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- de Chanay H-C. (2001). La dénomination : perspective discursive et interactive. *Cahiers de pragmatique*, 36.
- Charolles, M. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.
- Charolles, M. (2009). Les cadres de discours comme marques d'organisation des discours. Dans F. Venier (Éd.), *Tra Pragmatica e Linguistica Testuale*, 401-409. Alessandria : Edizioni dell'Orso.
- Chave-Dartoën, S. Leguy, C. et Monnerie, D. (2012). *Nomination et organisation sociale*. Paris : Armand Colin.
- Culioli, A. (1991). *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Tome 1. Paris : Ophrys.
- Desclés, J-P. (1987). Réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs. *Langages*, 87. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1987.1963>
- Desclés, J-P. (1996). Appartenance / inclusion, localisation, ingrédience et possession. *Faits de langues*, 4(7), 91-100. DOI : <https://doi.org/10.3406/flang.1996.1078>
- Desclés, J-P. (2009). Prise en charge, engagement et désengagement. *Langue française*, 2(162).
- Desclés, J-P. (2012). Du trimorphe aux frontières quasi topologiques. *Ateliers d'anthropologie, Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative*, 37. DOI : <https://doi.org/10.4000/ateliers.9172>

- Dubois, D. (2007). From psychophysics to semiophysics: Categories as acts of meaning. A case study from olfaction and audition, back to colors, In M. Plümacher and P. Holz (eds), *Speaking of Colors and Odors, Aspects*. 67-184. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Dubois, D. et Mondada, L. (1995). Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référénciation. *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 23, 273-302.
- Flaux, N. et Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français : Esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Frath, P. (2015). Dénomination référentielle, désignation, nomination. *Langue française*, 188, 33-46. DOI : 10.3917/lf.188.0033.
- Gaudin-Bordes, L. et Salvan, G. (2009). Figures du discours et frontières notionnelles. *Cahiers de praxématique*, 53, 121-142.
- Jackiewicz, A., Bebeskina, N., Cassier, M., Frontini, F., Halftermmever, A., Longhi, J., Luxardo, G. et Nouvel, D. (2019). Vers une ontologie de la nomination et de la référence dédiée à l'annotation des textes. *ToTH 2019*, 6-7 juin 2019, Chambéry.
- Kleiber, G. (2001). Remarques sur la dénomination. *Cahiers de praxématique*, 36.
- Kleiber, G. et Vuillaume, M. (2011). Sémantique des odeurs. *Langages*, (181).
- Lecolle, M. (2012). Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps ». *Diachroniques*, 59-80.
- Livet, P. et Nef, F. (2009). *Les Êtres sociaux. Processus et virtualité*. Paris : Hermann.
- Martin J.R. and White, P.R.R. (2005). *The Language of Evaluation: Appraisal in English*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Oger, C. et Ollivier-Yaniv, C. (2006). Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots. Les langages du politique*, 81, 63-77. DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.675>
- Pengam, M. et Jackiewicz, A. (2019). Sens et emplois de l'expression « Musulmans Modérés » dans les discours médiatiques. *Open Library of Humanities*. DOI : <https://doi.org/10.16995/olh.431>
- Pottier, B. (2000). *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*. Louvain : Peeters.
- Sablayrolles, J-F. (2007). Nomination, dénomination et néologie : intersection et différences symétriques. *Neologica*, 1, 87-99.
- Siblot, P. (1997). Nomination et production de sens : le praxème. *Langages*, 31(127), 38-55. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2124>
- Siblot, P. (2001). De la dénomination à la nomination. *Cahiers de praxématique*, 36.
- Schnecker C. et Landragin, F. (2014). Les chaînes de référence : présentation. *Langages*, 3(195), 322.

ⁱ Soit un total de 2 329 628 mots.

ⁱⁱ Une relation binaire R sur un ensemble E est réflexive si $\forall x \in E, xRx$; une relation binaire R sur un ensemble E est transitive si $\forall x, y, z \in E, (xRy \text{ et } yRz) \Rightarrow xRz$; une relation binaire R sur un ensemble E est symétrique si $\forall x, y \in E, (xRy) \Rightarrow (yRx)$; une relation binaire R sur un ensemble E est antisymétrique si $\forall x, y \in E, (xRy \text{ et } yRx) \Rightarrow x = y$.